



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 120218

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le rapport 2006 de la mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) remis récemment au Gouvernement. Ce rapport insiste sur les risques, notamment financiers, que font peser les dérives sectaires de certaines organisations sur les personnes âgées et sur les personnes handicapées, ainsi que sur les familles. Les atteintes aux personnes âgées ou aux personnes handicapées sont, en effet, particulièrement odieuses en raison de la situation de faiblesse de celles-ci. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre afin de renforcer la sécurité de ces personnes.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120218

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2334